



## COMPTE RENDU DU 3<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE ANNE FRANK Année Scolaire 2012/2013 Le 3 juin 2013

**Enseignants présents :** Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Virginie ZAGZOULE, Véronick BOUILLON, Pascal JECHOUX, Christelle NELAUPÉ, Mireille RICARD et Sandrine ROQUES.

**Représentante ATSEM :** Cathy BACHERE. **Représentante ALAE :** Lucie VANDERNOOT (directrice).

**Représentants Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires), Monique LONCKE (Coordinatrice des CLAE).

**Parents d'élèves :** Adeline PERROTIN, Géraldine LIMIDO, Amandine COMMERLY, Frédérique MONTIN et Grit WALTER.

**Représentant de la Direction Départementale de l'Education Nationale (DDEN) :** Pierre DUCASSE.

### Ordre du jour:

- I- Organisation pour la rentrée prochaine
- II- Bilan du PPMS
- III- sorties à venir
- IV- Questions des parents

### I ORGANISATION POUR LA RENTREE PROCHAINE

A la rentrée 2013-2014 il y aura à l'école Anne Frank x petits, x moyens et x grands, ce qui fera une moyenne de 28.6 enfants par classe. Aucune organisation ni répartition des classes n'est fixée de manière définitive pour l'instant. En effet, les enseignants se réuniront la journée du 1<sup>er</sup> juillet pour rencontrer le nouvel enseignant bilingue et l'Inspectrice de circonscription. Les enseignants seront remplacés pour l'occasion. Toute l'équipe pourra ainsi convenir de la meilleure organisation possible, compte tenu des changements de rythmes scolaires, de l'ouverture de la classe bilingue, des nouveaux effectifs...

Résultat des inscriptions des élèves d'Anne Frank en section bilingue: 28 parents d'enfants actuellement en moyennes sections (futurs grands) ont répondu qu'ils souhaitaient que leur enfant aille en classe bilingue occitane, 18 petites sections (futurs moyens) et 6 futurs petites sections. Pour l'instant, l'Inspection d'Académie ne souhaite pas intégrer les futurs grandes sections. Les parents concernés ont mené une action.

### II BILAN DU PPMS

Un exercice de confinement a été organisé le 17 mai. Toute l'équipe, grâce à ces exercices réguliers, est prête à affronter les situations d'urgence inattendues. Les enfants, habitués eux aussi, ont des comportements très calmes en pareil cas.

Un des meilleurs exemples en est leur réaction rapide lors de l'affaissement d'une poutre de la charpente dans la salle de psychomotricité. Après la découverte par hasard par un employé des services techniques de ce problème majeur, la mairie a été prévenue et a fait appel à une entreprise compétente. Pendant ce temps, les enfants des classes de Marie-Noëlle, Véronick et Pascal ont été transférés dans les locaux du CLAE, et ce dans le plus grand calme. L'entreprise de charpente a travaillé le weekend, et le lundi les enfants ont pu intégrer leurs classes normalement. Depuis, un expert est passé à l'école pour réaliser un « état des lieux » complet de la charpente.

Melle Lombard profite de ce sujet pour nous signaler que le dossier de travaux pour la mise en conformité du couloir en réponse aux exigences du PPMS a été validé par la commission de sécurité. Les portes étanches sont donc commandées.

### III SORTIES À VENIR

Le mois de juin est celui des sorties de fin d'année pour chaque classe :

- Les classes de Marie-Noëlle et Véronick se rendent à la Ferme de La Bouzigues, à Montaigut sur Save.
- Les classes de Mireille et Virginie se rendent à la Ferme des Balances à Seissan.
- Les classes de Christelle et Pascal se rendent à Animaparc.
- La classe de Sandrine fera une visite de la caserne des pompiers suivie d'un pique-nique.

Le 21 juin à 10h, les enfants présenteront leurs chants et rondes appris pendant l'année avec Françoise. De nombreux parents sont attendus pour cette fête de la musique, pendant laquelle aura lieu le tirage de la tombola.

Le vendredi 5 juillet à partir de 17h, enfants, parents, équipe pédagogique, ATSEM, personnels de l'école et animatrices du CLAE fêteront ensemble dans une ambiance conviviale la fin de l'année scolaire à l'occasion de la Kermesse.

### IV QUESTIONS DES PARENTS

#### Questions aux enseignants

- 1- Pouvez-vous nous donner l'organisation des classes à la rentrée prochaine ?

Cf : point I -ORGANISATION POUR LA RENTREE PROCHAINE

- 2- Avec les changements d'horaires dus à la réforme des rythmes scolaires, vous avez placé les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) le lundi soir de 15h45 à 16h15 et de 16h15 à 16h45 par groupes. Pouvez-vous rappeler ce que sont les APC ? Qu'est-il prévu pour les enfants, quand ils ne sont pas aux APC pendant l'un ou l'autre de ces horaires ?

Les APC sont assurés par les enseignants. Pendant 1h (découpée ici en 2X1/2h), les enfants travaillent par petits groupes. Les enseignants choisissent de travailler :

- soit sur d'éventuelles difficultés scolaires (les groupes sont alors établis en fonction de ces difficultés)
- soit sur des activités en rapport avec le projet d'école.

Dans tous les cas, ces temps permettent de favoriser les échanges avec l'enseignant, de créer des jeux à règles...  
Les enfants qui ne seront pas en APC le lundi seront pris en charge par le CLAE.

- 3- Serait-il possible que les enfants puissent utiliser les tricycles dans la cour, pendant les récréations ? Et en élargissant, un prêt au CLAE est-il envisageable (pour utilisation le soir par exemple) ?

Non, le matériel de la salle de motricité est un matériel coûteux et fragile. Ces tricycles n'ont pas vocation à être utilisés à l'extérieur. Lorsque les travaux du bâtiment cantine/CLAE seront terminés, les enseignants réfléchiront à une organisation différente de la cour, avec possibilité de tracer une piste cyclable.

- 4- Pourrez-vous réfléchir ensemble à la création d'un stand pour la kermesse ?

Oui, les enseignants proposeront un stand à cette occasion.

### Questions à la mairie

- 1- Pouvez-vous nous confirmer qu'à la rentrée prochaine, vous proposerez ½ heure de CLAE gratuite le midi et le soir, pour permettre aux parents de faire les trajets entre les différentes écoles ?

Un temps de CLAE gratuit le midi ne semble pas nécessaire, puisque les animatrices prennent déjà en charge les enfants lorsque les parents sont en retard, et ce de manière gracieuse.

Pour le soir, la mairie doit encore réfléchir à l'organisation des CLAE avec les changements d'horaires et les activités qui seront éventuellement proposées à 15h45 après l'école. Le problème est posé de la gratuité de ces activités jusqu'à 16h45, auquel cas la gratuité du CLAE serait intéressante entre 16h45 et 17h15. Si les activités périscolaires sont intégrées dans un temps CLAE (donc coût d'un temps CLAE à la charge des parents) la ½ heure gratuite est intéressante entre 15h45 et 16h15.

- 2- Avez-vous des précisions à nous donner concernant les travaux de la cantine ?

Un appel d'offre a été lancé, et l'entreprise sera choisie courant juillet. Les travaux doivent commencer début août, et dureront une année. Des ALGECO seront installés dans l'herbe devant les classes de Sandrine et Virginie (pour assurer la cantine et le CLAE), et les entrées et sorties des enfants pour le CLAE se feront par le grand portail avenue de Courdé.

- 3- Quelles ont été les conclusions de la commission de sécurité sur l'école Anne Frank ?

La mairie attend le compte-rendu de la commission, mais rien d'alarmant n'a été signalé le jour même.

- 4- Avez-vous des retours des services compétents concernant nos questions du précédent Conseil d'Ecole (sécurité aux abords de l'école) ?

Le service en charge du dossier propose de fermer l'accès côté avenue de Courdé, d'installer un vidéophone, créant ainsi un sas de sécurité pour contrôler les entrées dans l'école.

Le Conseil d'Ecole se clôture à 20h.

Si vous souhaitez recevoir par e-mail les prochains comptes-rendus des conseils d'école, veuillez écrire un mail à [fcpeislejourdain@free.fr](mailto:fcpeislejourdain@free.fr) en indiquant dans le sujet du mail : Maternelle Anne Frank – Conseil d'école format électronique.

<http://fcpeislejourdain.free.fr/>